

RECETTES

Destruction des souris et des mulots.

Pour détruire les souris qui font tant de dégâts dans les granges et les mulots qui ravagent les champs ensemenés, percez avec un tarière d'un pouce au plus un trou de trois pouces de profondeur dans un morceau de bois de plusieurs pouces d'épaisseur; vous y mettez de la farine mêlée d'arsenic, et chaque nuit les souris en grand nombre viendront visiter ce bois que vous aurez soin de couvrir d'un peu de terre, etc.

Moyen de reconnaître la toile mélangée de coton.

A l'aide d'une plume, on laisse tomber une goutte d'encre sur la toile; si elle s'étend symétriquement, c'est-à-dire dans deux directions opposées, le lin ou le chanvre est mélangé de coton; si elle s'étend dans tous les sens, la toile est en pur lin ou en pur coton. Lorsque l'encre ne s'étend pas du tout, la toile a reçu trop d'apprêt, dont on doit la débarrasser avant de la soumettre à l'expérience. La distinction est encore plus sensible quand on trace un cercle au lieu de faire une tache.

Deux jeunes gens actifs et désireux d'apprendre la typographie, trouveront de l'emploi à l'atelier typographique de la Gazette des Campagnes.



**CHEMIN DE FER
DU
PACIFIQUE CANADIEN**

Soumissions pour Réservoirs et Appareils de Pompe.

DES SOUMISSIONS seront reçues par le soussigné d'ici à SAMEDI MIDI, le QUINZE de MAI prochain, pour fournir et construire sur place aux différentes stations, pour approvisionnement d'eau, sur le parcours de la ligne du Chemin de Fer du Pacifique en voie de construction, des RESERVOIRS à l'épreuve de la gelée, avec POMPES qui pourront être mises en action soit avec le pouvoir du vent ou de la vapeur, ainsi que cela pourra être le plus avantageux à la localité.

Plans, spécifications et autres particularités peuvent être obtenus au bureau de l'Ingénieur en Chef, Ottawa, le ou après le 15 Avril.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Dépt. des Chemins de Fer et Canaux,
Ottawa, 1er avril 1880.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Soumissions pour matériel roulant.

DES SOUMISSIONS seront reçues par le soussigné jusqu'à MARDI MIDI, le 20 AVRIL courant pour fournir immédiatement QUATRE LOCOMOTIVES.

On peut voir les plans et devis et recevoir d'autres informations en s'adressant au Bureau du Surintendant des Mécaniciens, Chemin de Fer Intercolonial, Moncton, N. B.

Par ordre

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Chemins de
Fer et Canaux,
Ottawa, 6 avril 1880.



CANAL WELLAND.

Avis aux Constructeurs de Ponts

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné (Secrétaire des Chemins de Fer et Canaux), et endossées "Soumissions pour Ponts, Canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des Malles de l'Ouest, MARDI, le 15 JUIN prochain, pour la construction de ponts mobiles et de ponts fixes, à différents endroits sur le Canal Welland. Les ponts pour voitures devront être faits en fer et en bois, et ceux pour chemins de fer devront être faits en fer.

Les plans, spécifications et conditions générales peuvent être vus à ce bureau, le et après LUNDI, le 21 JUIN prochain; on pourra aussi se procurer des formules imprimées pour soumission.

Les soumissionnaires devront avoir eux-mêmes tous les instruments, et avoir toutes les connaissances pratiques nécessaires à ce genre de travaux; ils devront se rappeler aussi qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins d'être faite strictement selon les dispositions mentionnées sur la formule imprimée, et dans le cas d'une compagnie de porter les signatures, la nature de l'occupation et la résidence de chacun des associés; et à moins que de plus, un chèque de banque accepté, pour le somme de \$250, pour chaque pont, pour lequel un offre est fait, n'accompagne chaque soumission, cette somme ne devant pas être rendue, si les soumissionnaires refusent d'accepter le contrat aux conditions mentionnées sur leur soumission.

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour la parfaite exécution du contrat le on les soumissionnaires dont il sera décidé d'accepter les soumissions recevront avis que leurs soumissions sont acceptées, à condition qu'ils fassent un dépôt de 5 0/0 sur le montant du contrat—dont la somme envoyée avec la soumission formera partie—qui devra être mis au crédit du Receveur-Général, dans le délai de huit jours de la date de cet avis.

90 0/0 seulement de la somme due pour ouvrages faits sera payé, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse ni aucune soumission.

F. BRAUN,
Secrétaire.

Dépt. des Chemins de Fer et Canaux,
Ottawa, 29 mars 1880



**CHEMIN DE FER
DU
PACIFIQUE CANADIEN**

Soumissions pour superstructure de ponts en fer.

DES SOUMISSIONS adressées au soussigné seront reçues jusqu'à MIDI, SAMEDI, le 15 MAI prochain, pour l'érection des superstructures en Fer sur les décharges Est et Ouest du Lac des Bois.

On peut se procurer les devis et autres informations en s'adressant au Bureau de l'Ingénieur-en-chef, à Ottawa, le et après le 15 avril.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Dépt. des Chemins de Fer et Canaux,
Ottawa, 1er avril 1880.